



65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0k 2S0
Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 614 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 129 208 \$ ET UN EMPRUNT DE 129 208 \$ POUR DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET DE PAVAGE SUR LA RUE DES MORILLES ET LA RUE DES CHANTERELLES

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 3 décembre 2025, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha a adopté le Règlement numéro 614 décrétant une dépense de 129 208 \$ et un emprunt de 129 208 \$ pour des travaux de mise aux normes et de pavage sur la rue des Morilles et la rue des Chanterelles.

Tel que requis par la *Loi*, ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 23 janvier 2026.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la *Loi* et est disponible pour consultation sur notre site Internet au www.municipalitestjeandematha.qc.ca ou à nos bureaux situés au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 4^e jour du mois de février 2026.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier